



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP/BUR/36/2
15 janvier 1990

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

Le Caire, 19-20 février 1990

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire préparé par le secrétariat sous la cote UNEP/BUR/36/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités

Un rapport écrit sur l'état d'avancement des activités couvrant la période octobre 1989-janvier 1990 est disponible sous la cote UNEP/BUR/36/3. Le Coordonnateur dégagera les questions et faits marquants intervenus depuis la dernière réunion des Parties contractantes. Le Bureau sera invité à formuler des observations sur le rapport d'activités et à en prendre note.

Point 3 de l'ordre du jour - Mise en oeuvre du programme et budget approuvés pour 1990-1991

Le Bureau sera saisi du document UNEP/BUR/36/3. Le Bureau sera invité à évaluer la situation financière du Fonds d'action pour la Méditerranée, à examiner le calendrier des activités pour 1990 ainsi qu'une initiative possible du Bureau visant à promouvoir et accélérer le programme 1990-1991 approuvé.

Point 4 de l'ordre du jour - Date e lieu de la prochaine réunion du Bureau

Le Bureau sera invité à prendre une décision concernant la date et le lieu de sa prochaine réunion.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

Le Bureau souhaitera peut-être aborder toute autre question se rapportant au Plan d'action pour la Méditerranée.

Point 6 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera soumis au Bureau pour adoption.

Emploi du temps provisoire

| Date | 9h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h 30 |
|------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| Lundi 19 février | Points 1, 2, 3 de l'ordre du jour | Points 3, 4 de l'ordre du jour |
| Mardi 20 février | Points 4, 5, 6 | Point 6 |